

Sécurité : rigueur et crédibilité

Autor(en): **Abt, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **164 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-65312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sécurité: Rigueur et crédibilité

Noble projet

La paix, la liberté, la prospérité, tel est notre credo, notre projet. Nous savons cependant qu'il est incomplet, ce projet, voire utopique, s'il n'est pas nourri chaque jour, par les valeurs qui sous-tendent la démocratie. Je pense au civisme, à la solidarité, à la rigueur et à la crédibilité. Rappelons que ces nobles valeurs et tous ces mots, même s'ils sont beaux, ne valent que s'ils sont vécus quotidiennement, en communauté aussi bien qu'individuellement. Les efforts en vue d'une meilleure sécurité intérieure et internationale doivent s'en inspirer, tant il est vrai qu'il n'y a pas de paix, pas de liberté et même pas de prospérité sans sécurité.

Conscience et confiance

D'autres générations avant nous ont connu des problèmes de sécurité, d'indépendance et de liberté. Elles ont su y faire avec succès, lorsqu'elles étaient unies.

Cette année 1998 nous donne spécialement l'occasion d'y réfléchir, de commémorer, de méditer.

■ Rappelons-nous 1648, Wettstein et le congrès de Westphalie; ■ 1798, la chute de l'ancien régime, mais aussi le pays occupé par des armées étrangères venues de toutes parts faire la guerre ici, occuper, piller, s'étriper;

■ 1848 et la Constitution, après les discussions, les querelles et la guerre intérieure du Sonderbund.

■ Rappelons aussi les guerres mondiales, leurs atrocités, les tourments de nos parents et grands-parents, les changements, les chambardements même, jusqu'aujourd'hui.

Au sujet précisément, de la période 39-45 et de la polémique actuelle, je ne peux accepter l'idée et l'accusation de tricherie adressée à la génération de mes parents et au pays tout entier, face aux tourmentes qui emportaient le monde. Ça n'est tout simplement pas

vrai! Je pense au contraire que le Pays aurait gravement fauté, s'il n'avait pas mobilisé, rassemblé ses forces et démontré sa volonté face à la diabolique adversité.

Cette question n'est pas réservée aux spécialistes, politiciens et historiens. Elle est au cœur de l'actualité et nous sert de leçon.

Question de conscience et de confiance.

Si la vérité est une exigence, il importe aussi de ne pas se laisser troubler ni perturber par les outrances. Il importe de ne pas céder à la culpabilisation ni au climat néfaste de repli et de morosité, tant il est vrai que nous apportons, dans la limite de nos possibilités, une contribution significative et crédible à la stabilité et à la sécurité.

D'autres l'ont fait avant nous et nous aurons à le faire encore, en fonction des circonstances, des choix politiques, en toute souveraineté.

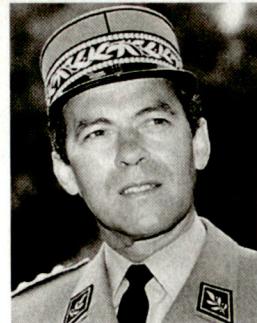
Affaire de conscience, de confiance et de responsabilité!

Changements, crises, guerres

Dix ans c'est peu, mais cela suffit à changer l'ordre des choses. C'est une période assez courte pour nous permettre de la repérer dans son ensemble. Elle s'inscrit déjà dans les souvenirs de la nouvelle génération des jeunes citoyens.

En 1988 se produit un événement sans précédent dans l'histoire du monde communiste: c'est le début du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Depuis cet événement, les crises se sont multipliées et développées. Si la chute du «mur», en 89, a symbolisé la fin d'un ancien ordre mondial, elle nous a précipités dans une période de désordres et de changements accélérés. Nous ne connaissons pas, en effet, le moindre «arrêt sur image». Les circonstances présentes, rapidement dépassées, font place aussitôt à de nouvelles turbulences.

Ainsi le phénomène de l'insécurité, de la violence sous toutes ses formes, peut-il atteindre nos sociétés dans tous



**Jean Abt,
Commandant du
corps d'armée de campagne 1.**

les domaines, par dessus les frontières et rapidement.

Certes, le risque de conflit guerrier généralisé a fait place dernièrement à une violence criminelle infra-guerrière globalisée. Le terrorisme et le crime organisé, résultat d'un chaos de société, s'ils ne sont pas assimilés à la guerre, s'en nourrissent cependant et peuvent, en fin de compte, alimenter des conflits guerriers.

D'autre part, les crises de ce temps ont bel et bien un caractère guerrier. Les destructions, les ravages, dans chaque cas, Golfe, Bosnie, Tchétchénie, Rwanda, ne correspondent-ils pas aux caractéristiques de la guerre?

Gaston Bouthoul nous en donne une définition simple: «la guerre est une lutte armée et sanglante entre groupements organisés.» Il en souligne deux caractéristiques importantes: «un élément subjectif, l'intention; et un élément politique, l'organisation.»

C'est dire si les événements des dix dernières années ne sauraient être banalisés, ni simplement considérés comme des crises, parce qu'ils seraient suffisamment éloignés. Ils se répéteront ailleurs, sous des formes différentes. Nous ne savons ni quand, ni où. Et le délai d'alerte de dix ans n'est pas sérieux dans ce cas-là.

Les experts voient d'ailleurs, dans les guerres du Golfe et de la Bosnie, les deux types de guerres préfigurant les conflits du 21^e siècle.

Cela doit nous faire réfléchir et développer davantage l'étude des menaces dans la perspective de notre politique de sécurité 200X.

La sécurité et son prix

En évoquant la paix, la liberté, la prospérité, c'est autant pour l'avenir que pour le présent. Mais cela suppose des engagements maintenant, des in-

vestissements pour le futur. Sachant que notre effort actuel contribue aussi à la sécurité des voisins, à la sécurité du continent, nous ne devrions pas prendre plus longtemps le risque d'économiser inconsidérément dans le domaine de la sécurité.

Les compressions budgétaires ont largement dépassé la célèbre «Schmerzgrenze» souvent évoquée au DMF, devenu DDPS. Pratiquées avec acharnement sur le budget militaire, ces compressions mettent en péril l'organisation, l'instruction et les projets, y compris Armée 200X. Même la réalisation sérieuse et conséquente des propositions déposées récemment par la «Commission d'étude pour les questions stratégiques» risque de devenir illusion. La période de réflexion et de consultation au sujet du «Rapport Brunner» nous donne une excellente occasion d'évoquer franchement cet aspect-là aussi.

Face aux incertitudes du futur, face à nos devoirs internationaux, face aux risques permanents de crises et de conflits, notre engagement moral à l'égard de nos descendants nous rappelle l'exigence de rigueur et de crédibilité en matière de sécurité.

La paix, la liberté, la prospérité sont à ce prix. ■

Armeetag 98

Attraktive Vorführungen stellen Ihnen die Schweizer Armee von heute vor. Wann und wo? Am 12. und 13. Juni in Frauenfeld am Armeetag 98.
<http://www.armeetag.ch>


WEDER-MEIER
SWITZERLAND

CH-9444 Diepoldsau
Telefon: 071/733 13 55
Telefax: 071/733 24 05

J. WEDER-MEIER AG, der bekannte Schweizer Hersteller von Herrenhemden und Anbieter eines hervorragenden Lagerservices.

Stand der SOG-Anliegen zugunsten der Angehörigen der Armee

1. 6. Revision der Erwerbsersatzordnung

Die intensiven und dauernden Kontakte zu Parlamentarierinnen und Parlamentariern haben dazu geführt, dass der Bundesrat nun endlich eine Vorlage zur EO-Revision an das Parlament verabschiedet hat. Sie basiert auf dem Vorschlag von 1995 und wird darum nicht nochmals in die Vernehmlassung gegeben. Es geht nun darum, die Behandlung durch den Erstrat in der Sommersession zu erreichen und unsere Vorstellungen in den Kommissionen und im Parlament klar vorzubringen. Der Bundesrat schlägt für Rekruten ein Taggeld von Fr. 41.– vor, wir wollen Fr. 51.– Ich rufe Sie auf, vermehrt mitzuwirken, unsere Forderungen zuhanden des Parlaments breiter abzustützen und in die Öffentlichkeit zu tragen.

2. Sistierung der Krankenversicherungsprämien während länger dauerndem Militärdienst

Die Revision des KVG ist in die Vernehmlassung gekommen. An die SOG einmal mehr nur auf Umwegen. Es werden zwei Varianten vorgeschlagen.

Variante 1: Unterstellung unter das KVG mit der Möglichkeit der Prämienreduktion;

Variante 2: Sistierung der Prämienzahlungspflicht.

In unserer Stellungnahme werden wir klar die Variante zwei fordern. Begründungen:

- Es wird eine unnötige Doppeldeckung vermieden.
- Die Unkosten für länger dauernde Militärdienste werden reduziert. Dies entlastet auch die Soldatenfürsorge.
- Für alle Versicherer gilt eine einheitliche und klare gesetzliche Regelung.
- Für den Versicherten ist die Lösung einfach kontrollierbar.
- Die doppelte Solidaritätsverpflichtung

(Militärdienst und Prämienzahlung) wird aufgehoben.

3. Leistungen der Arbeitslosenversicherung zwischen zwei Militärdienstleistungen

In seinen Antworten auf die Motion von Ständerat Bieri und die einfache Anfrage von Nationalrat Gusset verspricht der Bundesrat die Behandlung des Problems bei der nächsten Revision des Arbeitslosengesetzes. Bei der gegenwärtigen Lage in der ALV dürfte eine außerordentliche Revision nächstens notwendig sein.

4. Anpassung der Betriebszulagen für Selbständigerwerbende

Nach unserer Vorstellung sollen dazu die Einnahmen aus dem Militärfleiersatz verwendet werden. Die Kommissionen sind über unsere Eingabe vom 3.11.97 orientiert. Hier werden nächstens ebenfalls parlamentarische Vorstöße anzustrengen sein.

5. Finanzierung von Assistenzdienst

Dieses Anliegen werden wir bei der nächsten Revision oder Neugestaltung des Militärgesetzes berücksichtigen müssen.

Kommentar des CR

Es ist unglaublich, wie sich der Bundesrat sträubte, diese Revisionen endlich voranzutreiben, obwohl sie das Parlament mit einer Motion und einer dringlichen Interpellation unterstützte. Er sieht den Ernst der Stunde nicht, auch wenn er wenigstens soeben die Botschaft zur 6. Revision der EO verabschiedet hat. Wenn wir die stossenden Ungerechtigkeiten nicht baldigst (d.h. vor 1999) beseitigen, werden uns die Milizsoldaten und -kader massenweise davonlaufen. Der Bundesrat ist daher dringend gefordert, zumal für die 6. EO-Revision das Geld schon vorhanden ist. C.O. ■



mobicasa
Die Haushaltversicherung


Schweizerische Mobiliar
Versicherungsgruppe
macht Menschen sicher